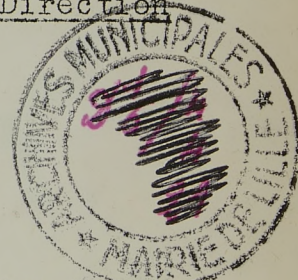




Quatrième Direction

MUSEES du PALAIS des BEAUX-ARTS de LILLE

Réunion générale des Commissions - 28 Mai 1938



Le jeudi 28 Mai 1938, à 16 heures, les Commissions des Musées du Palais des Beaux-Arts de Lille se sont réunies au Palais des Beaux-Arts, sous la présidence de M. André FAVIERES, adjoint délégué aux Beaux-Arts.

Etaient présents :

M.M. François BENOIT, Professeur à l'Université de Lille, Président de la Commission Centrale des Musées du Palais des Beaux-Arts;  
Fernand BEAUCAMP, Secrétaire de la Commission Centrale;  
Léon GRIMONPREZ, Président de la Commission d'Archéologie;  
Jean RIGAUX, Secrétaire administratif des Musées du Palais des Beaux-Arts;  
BAERT,  
le Docteur Albert BENOIT;  
Aimé BLAISE;  
Joseph CHAULEUR,  
Félix DEWATINES.  
Joseph DUBRULLE;  
Emile DUBUISSON,  
Paul DUQUESNAY,  
Docteur GUENEZ,  
Georges GORRIER,  
Eugène HEMERY,  
Jean JOIRE,  
Edmond LECLAIR,  
Pierre MAUROIS,  
Gaston MOLIERE.

S'étaient fait excuser :

M.M. Maurice PLANQUE, Secrétaire général de la Mairie de Lille;  
Omer BOUCHERY,  
Mme Eugène GUILLAUME,  
M.M. Edmond JAMOIS,  
SCHOUTTETEN,  
Eugène SELMY,  
Louis THERY.

En ouvrant la séance, M. l'Adjoint FAVIERES fait connaître l'objet de la réunion : la réorganisation des Commissions et la mise à l'étude de la présentation des nouvelles salles du Musée. M. l'Adjoint FAVIERES suggère qu'il y aura lieu de prévoir aussi une réorganisation générale des galeries, travail qui sera entrepris dès la reconstitution de toutes les Commissions.

M. l'Adjoint FAVIERES remercie les membres des Commissions présents et rend hommage à la mémoire des membres décédés depuis les dernières réunions : M.M. Emile THEODORE, Conservateur général des Musées du Palais des Beaux-Arts; Jules DUTHIL, Archéologue; Jules LEFRANCO, Archéologue; Paul LEFEBVRE, Artiste peintre; Henri QUECQ d'HENRIPRET, donateur.

Un hommage tout particulier est rendu à la mémoire de M. Emile THEODORE, dont M. l'Adjoint FAVIERES rappelle le savoir, la compétence et le dévouement.

M. l'Adjoint FAVIERES fait ensuite connaître les circonstances qui retardent la nomination du nouveau Conservateur. En attendant cette nomination, les Musées seront administrés comme suit:

par M. Maurice PLANQUE, Secrétaire général de la Mairie, pour les questions d'administration générale;

par M. Jean RIGAUX, Secrétaire administratif;

par M. l'Adjoint FAVIERES et les Commissions, pour toutes questions concernant la mise en valeur des Collections.

Quant aux Commissions, elles comprennent une Commission Centrale, composée de M. le Maire de Lille; M. l'Adjoint délégué aux Beaux-Arts; M. le Secrétaire général de la Mairie; M. le Conservateur des Musées; M.M. les Présidents des diverses Commissions; M.M. les Secrétaires des diverses Commissions. Cette Commission Centrale aura pour Président : M. le Professeur François BENOIT, et pour Secrétaire M. Fernand BEAUCAMP.

En ce qui concerne les Commissions, M. l'Adjoint FAVIERES déclare qu'il y aura lieu de reconstituer complètement la Commission d'Ethnographie, dont tous les membres sont décédés. Les nominations des nouveaux membres seront proposées à l'Administration Municipale par la Société des Sciences de Lille. Cette Commission devra se composer de cinq membres.

Chaque Commission devra, de son côté, pourvoir à sa réorganisation complète, en proposant des nominations de membres possédant une compétence reconnue.

M. l'Adjoint FAVIERES fait ensuite connaître les dispositions que l'Administration Municipale prévoit pour l'administration intérieure des Musées :

1°- Etablissement d'un droit d'entrée payable par tout visiteur, sauf les cas et les jours de gratuité à déterminer.

2°- Fermeture du Musée, de 12 à 14 heures.

3°- Organisation rapide des nouveaux locaux, en vue de leur inauguration et de leur ouverture au public.

4°- Aménagement d'une Salle d'Exposition pouvant se prêter à des manifestations artistiques pendant l'Exposition du Progrès Social, en 1939.

M. l'Adjoint FAVIERES donne ensuite la parole à M. le Professeur François BENOIT, Président de la Commission Centrale :

M. le Professeur BENOIT assure M. l'Adjoint FAVIERES que les Commissions sont disposées, comme elles l'ont été dans le passé, à servir avec zèle les intérêts du Musée. Il expose ensuite sur quels points les Commissions auront à porter d'abord leur activité.

1°- Assurer au Musée la publicité nécessaire et faire du Musée de Lille un centre de vie lilloise et de vie régionale.

2°- Organiser les Commissions, de telle manière que chacune conserve son autonomie, mais puisse collaborer avec toutes les autres, au moyen d'assemblées générales où seraient examinées toutes les suggestions utiles au bien commun des Musées.

3°- Créer, dans le Musée, un comptoir de publications et reproductions intéressant toutes les sections.

4°- Réorganiser le Musée de Sculpture.

5°- Favoriser la création d'une "Société des Amis du Musée de Lille".

6°- Constituer une section d'Art Décoratif, qui pourrait faire corps avec la section d'Archéologie.

7°- Tirer parti du Musée d'Estampes et faire mieux connaître le Musée des Dessins.

8°- Utiliser les fonds disponibles pour des achats, et faire place dans le Musée aux artistes vivants.

Enfin, M. le Professeur BENOIT rappelle les difficultés survenues à la suite du prêt, à l'Etat, des deux tableaux de GOYA: "les Jeunes" et "les Vieilles", et il recommande aux Commissions de veiller à ce que l'Administration Centrale rende dans le plus bref délai ces deux oeuvres, propriété incontestable du Musée de Lille.

M. l'Adjoint FAVIERES remercie M. le Professeur BENOIT de ses suggestions et les appuie de son autorité.

En vue de la réorganisation des Commissions, on procède ensuite à l'examen de diverses propositions.

1°- Fusion des Commissions de Peinture et de Gravure.

2°- Réorganisation de la Commission du Musée Wicar.

3°- Fusion de la Commission du Musée lillois et de la Commission de Numismatique avec la Commission d'Archéologie et d'Art Décoratif.

4°- Nominations urgentes de nouveaux membres pour compléter les Commissions.

Seront proposées, pour la Commission du Musée de Peinture, les nominations suivantes :

M.M. HARDY, Recteur de l'Académie de Lille,  
AUDRA, Doyen de la Faculté des Lettres,  
Mlle M.L. LEBLANC, auteur d'un "Guide du Musée de Lille" et  
chargée de conférences au Musée,  
M.M. Omer BIGO, donateur,  
DEQUENNE, Paul BEAT, Paul HALLEZ, Pierre DESRUMAUX,  
Constant CLETTY, Artistes-peintres.

Pour la Commission d'Archéologie :

M.M. Henry SCRIVE, Collectionneur.  
René GIARD, archiviste-paléographe.

Pour la Commission de Sculpture :

M.M. Robert COIN, Georges BORREWATER, Henri SOUBRICAS,  
sculpteurs.

Pour la Commission de Céramique :

M.M. André CATEAUX, Collectionneur et Donateur.  
Henri GARNIER, Collectionneur.

Pour la Commission de Gravure :

M.M. Emile RAOUST, Libraire-Editeur  
Maurice VANDALLE, Collectionneur.

La Commission de Peinture décide de tenir une nouvelle réunion au Musée, le Jeudi 2 Juin, à 16 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h.15.

Le Secrétaire de la Commission Centrale,

Le Secrétaire,

Fernand BEAUCAMP

Jean RIGAUX

VU : A. FAVIERES.



*Palais des Beaux-Arts*  
Quatrième Direction

MUSEES du PALAIS des BEAUX-ARTS de LILLE

Réunion générale des Commissions - 28 Mai 1938

Le jeudi 28 Mai 1938, à 16 heures, les Commissions des Musées du Palais des Beaux-Arts de Lille se sont réunies au Palais des Beaux-Arts, sous la présidence de M. André FAVIERES, adjoint délégué aux Beaux-Arts.

Etai<sup>ent</sup> présents :

M.M. François BENOIT, Professeur à l'Université de Lille, Président de la Commission Centrale des Musées du Palais des Beaux-Arts;

Fernand BEAUCAMP, Secrétaire de la Commission Centrale;

Léon GRIMONPREZ, Président de la Commission d'Archéologie;

Jean RIGAUX, Secrétaire administratif des Musées du Palais des Beaux-Arts;

BAERT,  
le Docteur Albert BENOIT;

Aimé BLAISE;

Joseph CHAULEUR,

Félix DEWATINES.

Joseph DUBRULLE;

Emile DUBUISSON,

Paul DUQUESNAY,

Docteur GUENEZ,

Georges GORRIER,

Eugène HEMERY,

Jean JOIRE,

Edmond LECLAIR,

Pierre MAUROIS,

Gaston MOLIERE.

S'étaient fait excuser :

M.M. Maurice PLANQUE, Secrétaire général de la Mairie de Lille;  
Omer BOUCHERY,

Mme Eugène GUILLAUME,

M.M. Edmond JAMOIS,

SCHOUTTETEN,

Eugène SELMY,

Louis THERY.

En ouvrant la séance, M. l'Adjoint FAVIERES fait connaître l'objet de la réunion : la réorganisation des Commissions et la mise à l'étude de la présentation des nouvelles salles du Musée. M. l'Adjoint FAVIERES suggère qu'il y aura lieu de prévoir aussi une réorganisation générale des galeries, travail qui sera entrepris dès la reconstitution de toutes les Commissions.

M. l'Adjoint FAVIERES remercie les membres des Commissions présents et rend hommage à la mémoire des membres décédés depuis les dernières réunions : M.M. Emile THEODORE, Conservateur général des Musées du Palais des Beaux-Arts; Jules DUTHIL, Archéologue; Jules LEFRANCO, Archéologue; Paul LEFEBVRE, Artiste peintre; Henri QUECQ d'HENRIPRET, donateur.

Un hommage tout particulier est rendu à la mémoire de M.Emile THEODORE, dont M. l'Adjoint FAVIERES rappelle le savoir, la compétence et le dévouement.

M. l'Adjoint FAVIERES fait ensuite connaître les circonstances qui retardent la nomination du nouveau Conservateur. En attendant cette nomination, les Musées seront administrés comme suit:

par M. Maurice PLANQUE, Secrétaire général de la Mairie, pour les questions d'administration générale;

par M. Jean RIGAU, Secrétaire administratif;

par M. l'Adjoint FAVIERES et les Commissions, pour toutes questions concernant la mise en valeur des Collections.

Quant aux Commissions, elles comprennent une Commission Centrale, composée de M. le Maire de Lille; M. l'Adjoint délégué aux Beaux-Arts; M. le Secrétaire général de la Mairie; M. le Conservateur des Musées; M.M. les Présidents des diverses Commissions; M.M. les Secrétaires des diverses Commissions. Cette Commission Centrale aura pour Président : M. le Professeur François BENOIT, et pour Secrétaire M. Fernand BEAUCAMP.

En ce qui concerne les Commissions, M. l'Adjoint FAVIERES déclare qu'il y aura lieu de reconstituer complètement la Commission d'Ethnographie, dont tous les membres sont décédés. Les nominations des nouveaux membres seront proposées à l'Administration Municipale par la Société des Sciences de Lille. Cette Commission devra se composer de cinq membres.

Chaque Commission devra, de son côté, pourvoir à sa réorganisation complète, en proposant des nominations de membres possédant une compétence reconnue.

M. l'Adjoint FAVIERES fait ensuite connaître les dispositions que l'Administration Municipale prévoit pour l'administration intérieure des Musées :

1°- Etablissement d'un droit d'entrée payable par tout visiteur, sauf les cas et les jours de gratuité à déterminer.

2°- Fermeture du Musée, de 12 à 14 heures.

3°- Organisation rapide des nouveaux locaux, en vue de leur inauguration et de leur ouverture au public.

4°- Aménagement d'une Salle d'Exposition pouvant se prêter à des manifestations artistiques pendant l'Exposition du Progrès Social, en 1939.

M. l'Adjoint FAVIERES donne ensuite la parole à M. le Professeur François BENOIT, Président de la Commission Centrale :

M. le Professeur BENOIT assure M. l'Adjoint FAVIERES que les Commissions sont disposées, comme elles l'ont été dans le passé, à servir avec zèle les intérêts du Musée. Il expose ensuite sur quels points les Commissions auront à porter d'abord leur activité.

1°- Assurer au Musée la publicité nécessaire et faire du Musée de Lille un centre de vie lilloise et de vie régionale.

2°- Organiser les Commissions, de telle manière que chacune conserve son autonomie, mais puisse collaborer avec toutes les autres, au moyen d'assemblées générales où seraient examinées toutes les suggestions utiles au bien commun des Musées.

3°- Créer, dans le Musée, un comptoir de publications et reproductions intéressant toutes les sections.

4°- Réorganiser le Musée de Sculpture.

5°- Favoriser la création d'une "Société des Amis du Musée de Lille".

6°- Constituer une section d'Art Décoratif, qui pourrait faire corps avec la section d'Archéologie.

7°- Tirer parti du Musée d'Estantpes et faire mieux connaître le Musée des Dessins.

8°- Utiliser les fonds disponibles pour des achats, et faire place dans le Musée aux artistes vivants.

Enfin, M. le Professeur BENOIT rappelle les difficultés survenues à la suite du prêt, à l'Etat, des deux tableaux de GOYA: "les Jeunes" et "les Vieilles", et il recommande aux Commissions de veiller à ce que l'Administration Centrale rende dans le plus bref délai ces deux oeuvres, propriété incontestable du Musée de Lille.

M. l'Adjoint FAVIERES remercie M. le Professeur BENOIT de ses suggestions et de son appui de son autorité.

En vue de la réorganisation des Commissions, on procède ensuite à l'examen de diverses propositions.

1°- Fusion des Commissions de Peinture et de Gravure.

2°- Réorganisation de la Commission du Musée Wicar.

3°- Fusion de la Commission du Musée lillois et de la Commission de Numismatique avec la Commission d'Archéologie et d'Art Décoratif.

4°- Nominations urgentes de nouveaux membres pour compléter les Commissions.

Seront proposées, pour la Commission du Musée de Peinture, les nominations suivantes :

M.M. HARDY, Recteur de l'Académie de Lille,  
AUBRA, Doyen de la Faculté des Lettres,  
Mlle M.L. LEBLANC, auteur d'un "Guide du Musée de Lille" et  
chargée de conférences au Musée,  
M.M. Omer BIGO, donateur,  
DEQUENNE, Paul BEAT, Paul HALLEZ, Pierre DESRUMAUX,  
Constant CLETTY, Artistes-peintres.

Pour la Commission d'Archéologie :

M.M. Henry SCRIVE, Collectionneur.  
René GIARD, archiviste-paléographe.

Pour la Commission de Sculpture :

M.M. Robert COIN, Georges BORREWATER, Henri SOUBRICAS,  
sculpteurs.

Pour la Commission de Céramique :

M.M. André CATEAUX, Collectionneur et Donateur.  
Henri GARNIER, Collectionneur.

Pour la Commission de Gravure :

M.M. Emile RAOUST, Libraire-Editeur  
Maurice VANDALLE, Collectionneur.

La Commission de Peinture décide de tenir une nouvelle réunion au Musée, le Jeudi 2 Juin, à 16 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h.15.

Le Secrétaire de la Commission Centrale,

Le Secrétaire,

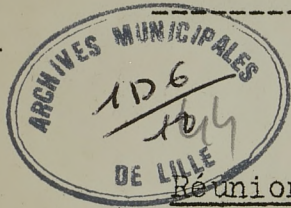
Fernand BEAUCAMP

Jean RIGAUX

VU : A. FAVIERES.



Musées du Palais des Beaux Arts  
de Lille



COMMISSION DU MUSEE DE PEINTURE



Réunion du Jeudi 2 Juin 1938

La Commission du Musée de Peinture s'est réunie le jeudi 2 Juin 1938, à 16 heures, en la Salle des Commissions du Palais des Beaux Arts.

M. François BENOIT, Président de la Commission, présidait la séance, assisté de M. Fernand BEAUCAMP, Secrétaire.

Etaient présents: M.M. Baert, Chauleur, Hémerly, Maurois, Molière, Rigaux, secrétaire de l'Administration des Musées; Selmy.

M. André FAVIERES, adjoint délégué aux Beaux-Arts, retenu par les devoirs de sa charge, prend place en séance vers la fin de la réunion.

S'étaient fait excuser: M. Maurice Planque, Secrétaire Général de la Mairie,

M. Edmond Jamois.

M. le Président présente à la Commission diverses suggestions relatives au nouvel aménagement des salles de peinture. Il préconise de placer, dans la Galerie longeant le Boulevard de la Liberté, Salle 3, les peintres étrangers et septentrionaux; salle 4, Rubens, Van-Dyck et l'Ecole d'Anvers; Salle 5, les Flamands du XVII<sup>e</sup> siècle; dans la nouvelle galerie parallèle aux trois salles ci-dessus indiquées, les Flamands du XVI<sup>e</sup>; dans le Pavillon d'angle, formant l'aboutissement de cette même galerie, les Primitifs Néerlandais; dans la Galerie dite "Tribune", les primitifs, Italie, Espagne, et leur suite; dans le Pavillon d'Angle suivant, les Primitifs Français; dans la Nouvelle Galerie longeant la rue Gauthier de Chatillon, les peintres français des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et ceux de l'Epoque romantique; dans les salles 9 et 10, la suite des Français jusqu'à Millet, Corot et Courbet; dans la salle II, les peintres de l'époque moderne.

La Galerie, actuellement occupée par les Primitifs, deviendrait la Galerie des Estampes.

Quant à la Galerie hollandaise, elle conserverait son affectation.

Les quatre grandes salles d'angle, formant les salles à oculus, recevraient les toiles de seconde importance que la Commission aurait jugé ne pas devoir éliminer des Galeries.

Ce projet de dispositif recueille l'approbation de principe de la Commission, sous réserve de quelques observations.

M. Beaucamp fait remarquer que les parois des salles anciennes, tapissées d'une étoffe rouge aujourd'hui passée de couleur et pénétrée de poussière, présenteront, après le déplacement des tableaux, de choquantes inégalités de tons. Les surfaces depuis longtemps couvertes

laisseront voir des rouges à peu près intacts, à coté de surfaces fanées par la lumière et fortement noircies par le temps. M. Beaucamp fait également observer que les essais de nettoyage effectués sur les étoffes de tapisserie ont donné un résultat insuffisant, et il attire l'attention de la Commission sur les dépenses considérables que nécessiterait la remise à neuf des parois.

Donnant suite à ces observations, M. le Président, d'accord avec la Commission, reconnaît qu'il y aura lieu, avant d'entreprendre un remaniement total des galeries, de déplacer quelques tableaux pour se rendre compte de l'état des murailles.

M. Baert estime que le crédit annuel de 20.000 Frs affecté à l'entretien et à l'accroissement des Musées est notoirement insuffisant. Il souhaite que la Commission demande un crédit supplémentaire qui permettrait le nettoyage des verrières des oculi.

M. Rigaux, Secrétaire de l'Administration des Musées, fait observer que l'on termine en ce moment le nettoyage de toutes les verrières du Palais. Il estime donc qu'il serait inopportun de solliciter un relèvement de crédits sur ce chapitre.

M. le Président demande que l'aménagement nouveau des Galeries soit mis d'urgence à l'étude. Il suggère de procéder d'abord par un groupement théorique qui serait tracé à l'échelle sur les relevés en élévation de toutes les salles.

M. Maurois rappelle que la Commission a été priée de préparer une installation provisoire pour l'inauguration des nouvelles salles en septembre. Il souhaite que la Commission porte toute son activité sur ce point.

La Commission, retenant cette observation, décide de réaliser une installation provisoire, mais en l'étudiant de telle sorte qu'elle puisse être en partie définitive.

Plusieurs membres de la Commission expriment le vœu que les parois des galeries donnant sur la cour couverte soient ornées de tapisseries. Une demande de prêt pourrait être faite aux Dépôts de l'Etat et à l'Administration des Hospices de Lille.

La Commission se rend ensuite dans les nouvelles salles pour y examiner quelles portes d'accès pourront y être condamnées. Elle procède à l'élimination des toiles qui ne pourront être conservées dans les nouvelles galeries.

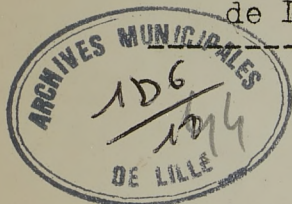
En fin de séance, la Commission décide de se réunir le jeudi 9 Juin, à 16 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Jean RIGAUX

F. BEAUCAMP.

Musées du Palais des Beaux Arts  
de Lille



*6 m*  
*Palais des B<sup>e</sup>aux Arts*

COMMISSION DU MUSÉE DE PEINTURE

Réunion du Jeudi 2 Juin 1938

La Commission du Musée de Peinture s'est réunie le jeudi 2 Juin 1938, à 16 heures, en la Salle des Commissions du Palais des Beaux Arts.

M. François BENOIT, Président de la Commission, présidait la séance, assisté de M. Fernand BEAUCAMP, Secrétaire.

Etaient présents: M.M. Baert, Chauleur, Hémery, Maurois, Molière, Rigaux, secrétaire de l'Administration des Musées; Selmý.

M. André FAVIERES, adjoint délégué aux Beaux-Arts, retenu par les devoirs de sa charge, prend place en séance vers la fin de la réunion.

S'étaient fait excuser: M. Maurice Planque, Secrétaire Général de la Mairie,

M. Edmond Jamois.

M. le Président présente à la Commission diverses suggestions relatives au nouvel aménagement des salles de peinture. Il préconise de placer, dans la Galerie longeant le Boulevard de la Liberté, Salle 3, les peintres étrangers et septentrionaux; salle 4, Rubens, Van-Dyck et l'Ecole d'Anvers; Salle 5, les Flamands du XVII<sup>e</sup> siècle; dans la nouvelle galerie parallèle aux trois salles ci-dessus indiquées, les Flamands du XVI<sup>e</sup>; dans le Pavillon d'angle, formant l'aboutissement de cette même galerie, les Primitifs Néerlandais; dans la Galerie dite "Tribune", les primitifs, Italie, Espagne, et leur suite; dans le Pavillon d'Angle suivant, les Primitifs Français; dans la Nouvelle Galerie longeant la rue Gauthier de Chatillon, les peintres français des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et ceux de l'Epoque romantique; dans les salles 9 et 10, la suite des Français jusqu'à Millet, Corot et Courbet; dans la salle II, les peintres de l'époque moderne.

La Galerie, actuellement occupée par les Primitifs, deviendrait la Galerie des Estampes.

Quant à la Galerie hollandaise, elle conserverait son affectation.

Les quatre grandes salles d'angle, formant les salles à oculus, recevraient les toiles de seconde importance que la Commission aurait jugé ne pas devoir éliminer des Galeries.

Ce projet de dispositif recueille l'approbation de principe de la Commission, sous réserve de quelques observations.

M. Beaucamp fait remarquer que les parois des salles anciennes, tapissées d'une étoffe rouge aujourd'hui passée de couleur et pénétrée de poussière, présenteront, après le déplacement des tableaux, de choquantes inégalités de tons. Les surfaces depuis longtemps couvertes

laisseront voir des rouges à peu près intacts, à coté de surfaces fanées par la lumière et fortement noircies par le temps. M. Beaucamp fait également observer que les essais de nettoyage effectués sur les étoffes de tapisserie ont donné un résultat insuffisant, et il attire l'attention de la Commission sur les dépenses considérables que nécessiterait la remise à neuf des parois.

Donnant suite à ces observations, M. le Président, d'accord avec la Commission, reconnaît qu'il y aura lieu, avant d'entreprendre un remaniement total des galeries, de déplacer quelques tableaux pour se rendre compte de l'état des murailles.

M. Baert estime que le crédit annuel de 20.000 Frs affecté à l'entretien et à l'accroissement des Musées est notoirement insuffisant. Il souhaite que la Commission demande un crédit supplémentaire qui permettrait le nettoyage des verrières des oculi.

M. Rigaux, Secrétaire de l'Administration des Musées, fait observer que l'on termine en ce moment le nettoyage de toutes les verrières du Palais. Il estime donc qu'il serait inopportun de solliciter un relèvement de crédits sur ce chapitre.

M. le Président demande que l'aménagement nouveau des Galeries soit mis d'urgence à l'étude. Il suggère de procéder d'abord par un groupement théorique qui serait tracé à l'échelle sur les relevés en élévation de toutes les salles.

M. Maurois rappelle que la Commission a été priée de préparer une installation provisoire pour l'inauguration des nouvelles salles en septembre. Il souhaite que la Commission porte toute son activité sur ce point.

La Commission, retenant cette observation, décide de réaliser une installation provisoire, mais en l'étudiant de telle sorte qu'elle puisse être en partie définitive.

Plusieurs membres de la Commission expriment le voeu que les parois des galeries donnant sur la cour couverte soient ornées de tapisseries. Une demande de prêt pourrait être faite aux Dépôts de l'Etat et à l'Administration des Hospices de Lille.

La Commission se rend ensuite dans les nouvelles salles pour y examiner quelles portes d'accès pourront y être condamnées. Elle procède à l'élimination des toiles qui ne pourront être conservées dans les nouvelles galeries.

En fin de séance, la Commission décide de se réunir le jeudi 9 Juin, à 16 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

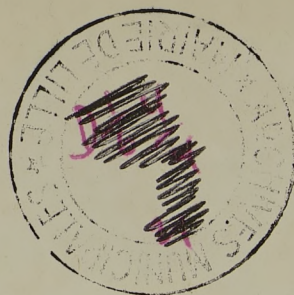
Jean RIG AUX

F. BEAUCAMP.

Musées du Palais des Beaux-Arts

Commission du Musée Moillet

Désignation des membres



Quatrième Direction



Rapport à l'Administration Municipale

A la date du 5 Juin, M. le Secrétaire Archiviste de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, a fait tenir à M. le Secrétaire Général de la Mairie, la lettre suivante :

"Conformément au désir que vous nous avez exprimé de la désignation des membres de la Commission du Musée Moillet, j'ai l'honneur de vous informer que, dans sa séance du 3 Juin, la Société a décidé de soumettre à votre approbation les noms suivants :

M.M. Fernand Beaucamp, Secrétaire de la Commission de peinture et Secrétaire de la Commission Historique;  
Marcel Decroix, avocat, Président de la Société;  
Le Docteur Carlos Lepoutre, biologiste;  
Le Professeur Malaquin, Conservateur du Musée d'Histoire Naturelle;  
Le Professeur Pierre Pruvost, Conservateur du Musée de Géologie et de Minéralogie;  
Le Professeur de Saint-Léger, Président de la Commission Historique du Nord. "

Nous vous rappelons que, conformément aux termes des conventions passées le 6 Février 1850 avec les donateurs de la Collection Moillet, les membres de la Commission Administrative doivent être choisis par M.M. les Membres de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille.

Voici d'ailleurs les principaux passages que nous extrayons de la délibération prise par le Conseil Municipal à ce sujet, le 6 Février 1850.

Délibération du Conseil Municipal

du 6 Février 1850

Un de nos concitoyens, M. Alphonse Albert Joseph Moillet, décédé à Lille le 2 Janvier dernier, possédait une collection très curieuse et présentant un grand intérêt au point de vue de la science ethnologique. Il avait manifesté, de son vivant, l'intention de la laisser à la Ville, mais aucune disposition testamentaire n'était venue sanctionner ce projet de legs.

M. Moillet père, d'accord avec ses autres enfants, s'est empressé d'annoncer à l'Administration Municipale qu'ils étaient

disposés à remplir les volontés exprimées verbalement par le défunt; ils ont fait connaître en même temps quelques conditions de détail qu'il y aurait lieu d'adopter afin de se conformer aux vues du testateur.

Nous avons rédigé en conséquence une formule de délibération qui va vous être soumise pour que l'acceptation du legs soit régulièrement prononcée au nom de la Ville, en même temps que pour payer un juste tribut de reconnaissance à la famille Moillet.

L'importante collection que nous allons devoir à cet acte de libéralité se compose d'armes anciennes et modernes, d'ustensiles et de modèles divers, d'idoles, de costumes à de différentes époques provenant des peuples de l'Asie et de l'Afrique, ainsi que des tribus sauvages de l'Amérique et de l'Océanie; elle formera pour nos Musées une annexe d'autant plus précieuse et plus intéressante qu'il n'existe presque nulle part de réunion aussi complète d'objets de ce genre, et qu'il devient chaque jour plus difficile de s'en procurer de semblables, même à grands frais : .....

Vu les lettres adressées au Maire de Lille sous les dates des 10 et 19 Janvier 1850, par lesquelles M. J. Moillet, propriétaire à Lille, fait connaître à l'Administration Municipale que, pour exécuter les dernières volontés de son fils Alphonse, décédé le 2 Janvier 1850, il est, ainsi que sa famille, dans l'intention de donner à la Ville la collection ethnologique

Vu les conditions imposées par la famille Moillet à la délivrance dudit legs.

Délibère ce qui suit :

Art. 1er.- Le nom de M. Alphonse Moillet est voué à la reconnaissance de ses concitoyens pour l'acte de libéralité qu'il a conçu en faveur de sa ville natale.

Art. 2.- Des remerciements sont votés au nom de la cité à M. J. Moillet père ainsi qu'à sa famille à cause de la consécration qu'ils ont donnée à la pensée de M. J. Moillet Fils en l'absence de dispositions testamentaires écrites.

Art. 3.- Ladite donation est acceptée pour la Ville aux conditions ci-après, conformément au désir exprimé par la famille Moillet.

Art. 4.- La Ville s'engage à placer les collections dont il s'agit dans les bâtiments de l'Hôtel de Ville et d'y affecter une salle spéciale suffisamment spacieuse et arrangée d'une façon convenable pour exposer dans des armoires vitrées les objets qui composent cette collection.

Art. 5.- Cette salle portera la dénomination de "Musée Moillet".

Art. 6.- Il sera voté au Budget communal l'allocation nécessaire pour assurer le bon entretien de la collection et son exhibition dans des conditions satisfaisantes.

Art. 7.- Ladite collection sera conservée toujours dans son intégralité; elle ne pourra être démembrée et il ne sera rien retranché sous aucun prétexte.

Art. 8.- Les soins d'administration et d'entretien du Musée Moillet seront confiés à une Commission de trois membres nommés par le Maire de Lille, sur une liste de six candidats désignés par la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts et pris dans son sein, laquelle Commission sera présidée par le Maire.

Dans le cas où la Société des Sciences et des Arts refuserait de nommer des candidats, le Maire choisirait les membres de la Commission dans cette Société et au cas de refus de la part de ces membres d'accepter, comme celui où la Société n'existerait plus, le choix des membres de la Commission resterait au Maire.

Art. 9.- S'il arrivait que toutes les conditions ci-dessus énoncées ne fussent pas fidèlement et complètement observées, la donation serait considérée comme nulle et la famille Moillet aurait la faculté de revendiquer la collection auquel cas la Ville serait tenue de payer telle indemnité que de droit pour les dommages qui auraient été causés par le défaut d'entretien ou par toute autre infraction aux conditions réciproquement consenties.

X  
X X

Nous vous prions de vouloir bien désigner, les trois membres qui feront partie de cette Commission.

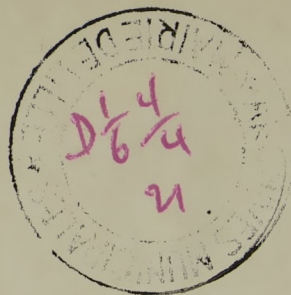
Nous soulignons, d'autre part, que 1° la Commission susvisée, en 1914, comprenait : M.M. Théodore Barrois, professeur à la Faculté de Médecine; Bigo-Danel, imprimeur; Edmond Faucheur, industriel.  
2° tous trois sont décédés 3° depuis aucune nomination n'a été faite.

Hôtel de Ville, le 6 Juillet 1938.

Musées du Palais des Beaux-Arts

Commission du Musée Moillet

Désignation des membres



Quatrième Direction

Rapport à l'Administration Municipale.

A la date du 5 Juin, M. le Secrétaire Archiviste de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, a fait tenir à M. le Secrétaire Général de la Mairie, la lettre suivante :

"Conformément au désir que vous nous avez exprimé de la désignation des membres de la Commission du Musée Moillet, j'ai l'honneur de vous informer que, dans sa séance du 3 Juin, la Société a décidé de soumettre à votre approbation les noms suivants :

M.M. Fernand Beaucamp, Secrétaire de la Commission de peinture et Secrétaire de la Commission Historique;  
Marcel Decroix, avocat, Président de la Société;  
Le Docteur Carlos Lepoutre, biologiste;  
Le Professeur Malaquin, Conservateur du Musée d'Histoire Naturelle;  
Le Professeur Pierre Pruvost, Conservateur du Musée de Géologie et de Minéralogie;  
Le Professeur de Saint-Léger, Président de la Commission Historique du Nord. "

Nous vous rappelons que, conformément aux termes des conventions passées le 6 Février 1850 avec les donateurs de la Collection Moillet, les membres de la Commission Administrative doivent être choisis par M.M. les Membres de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille.

Voici d'ailleurs les principaux passages que nous extrayons de la délibération prise par le Conseil Municipal à ce sujet, le 6 Février 1850.

Délibération du Conseil Municipal

du 6 Février 1850

Un de nos concitoyens, M. Alphonse Albert Joseph Moillet, décédé à Lille le 2 Janvier dernier, possédait une collection très curieuse et présentant un grand intérêt au point de vue de la science ethnologique. Il avait manifesté, de son vivant, l'intention de la laisser à la Ville, mais aucune disposition testamentaire n'était venue sanctionner ce projet de legs.

M. Moillet père, d'accord avec ses autres enfants, s'est empressé d'annoncer à l'Administration Municipale qu'ils étaient



disposés à remplir les volontés exprimées verbalement par le défunt; ils ont fait connaître en même temps quelques conditions de détail qu'il y aurait lieu d'adopter afin de se conformer aux vues du testateur.

Nous avons rédigé en conséquence une formule de délibération qui va vous être soumise pour que l'acceptation du legs soit régulièrement prononcée au nom de la Ville, en même temps que pour payer un juste tribut de reconnaissance à la famille Moillet.

L'importante collection que nous allons devoir à cet acte de libéralité se compose d'armes anciennes et modernes, d'ustensiles et de modèles divers, d'idoles, de costumes à de différentes époques provenant des peuples de l'Asie et de l'Afrique, ainsi que des tribus sauvages de l'Amérique et de l'Océanie; elle formera pour nos Musées une annexe d'autant plus précieuse et plus intéressante qu'il n'existe presque nulle part de réunion aussi complète d'objets de ce genre, et qu'il devient chaque jour plus difficile de s'en procurer de semblables, même à grands frais : .....

Vu les lettres adressées au Maire de Lille sous les dates des 10 et 19 Janvier 1850, par lesquelles M. J. Moillet, propriétaire à Lille, fait connaître à l'Administration Municipale que, pour exécuter les dernières volontés de son fils Alphonse, décédé le 2 Janvier 1850, il est, ainsi que sa famille, dans l'intention de donner à la Ville la collection ethnologique

Vu les conditions imposées par la famille Moillet à la délivrance dudit legs.

Délibère ce qui suit :

Art. 1er.- Le nom de M. Alphonse Moillet est voué à la reconnaissance de ses concitoyens pour l'acte de libéralité qu'il a conçu en faveur de sa ville natale.

Art. 2.- Des remerciements sont votés au nom de la cité à M. J. Moillet père ainsi qu'à sa famille à cause de la consécration qu'ils ont donnée à la pensée de M. J. Moillet Fils en l'absence de dispositions testamentaires écrites.

Art. 3.- Ladite donation est acceptée pour la Ville aux conditions ci-après, conformément au désir exprimé par la famille Moillet.

Art. 4.- La Ville s'engage à placer les collections dont il s'agit dans les bâtiments de l'Hôtel de Ville et d'y affecter une salle spéciale suffisamment spacieuse et arrangée d'une façon convenable pour exposer dans des armoires vitrées les objets qui composent cette collection.

Art. 5.- Cette salle portera la dénomination de "Musée Moillet".

Art. 6.- Il sera voté au Budget communal l'allocation nécessaire pour assurer le bon entretien de la collection et son exhibition dans des conditions satisfaisantes.

Art. 7.- Ladite collection sera conservée toujours dans son intégralité; elle ne pourra être démembrée et il ne sera rien retranché sous aucun prétexte.

Art. 8.- Les soins d'administration et d'entretien du Musée Moillet seront confiés à une Commission de trois membres nommés par le Maire de Lille, sur une liste de six candidats désignés par la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts et pris dans son sein, laquelle Commission sera présidée par le Maire.

Dans le cas où la Société des Sciences et des Arts refuserait de nommer des candidats, le Maire choisirait les membres de la Commission dans cette Société et au cas de refus de la part de ces membres d'accepter, comme celui où la Société n'existerait plus, le choix des membres de la Commission resterait au Maire.

Art. 9.- S'il arrivait que toutes les conditions ci-dessus énoncées ne fussent pas fidèlement et complètement observées, la donation serait considérée comme nulle et la famille Moillet aurait la faculté de revendiquer la collection auquel cas la Ville serait tenue de payer telle indemnité que de droit pour les dommages qui auraient été causés par le défaut d'entretien ou par toute autre infraction aux conditions réciproquement consenties.

x  
x x

Nous vous prions de vouloir bien désigner, les trois membres qui feront partie de cette Commission.

Nous soulignons, d'autre part, que 1° la Commission susvisée, en 1914, comprenait : M.M. Théodore Barrois, professeur à la Faculté de Médecine; Bigo-Danel, imprimeur; Edmond Faucheur, industriel. 2° tous trois sont décédés 3° depuis aucune nomination n'a été faite.

Hôtel de Ville, le 6 Juillet 1938.

Palais des Beaux Arts  
Commission du Musée de Peinture

Réunions des  
9 et 30 Juin 1938

Procès-verbaux

Conseil d'Administration  
Réunion du 19 SEPTEMBRE  
M. PLANO



Réunion du Jeudi 9 Juin 1938



La Commission du Musée de Peinture s'est réunie le Jeudi 9 Juin 1938, à 16 heures, en la Salle des Commissions au Palais des Beaux-Arts.

M. l'adjoint André Favières, délégué aux Beaux-Arts, présidait la séance, assisté de M. François Benoit, président de la Commission, et de M. Fernand Beaucamp, secrétaire.

Etaient présents: M.M. Eugène Hémary, Edmond Jamois, Pierre Maurois, Gaston Molière, Jean Rigaux, secrétaire de l'Administration des Musées, Albert Baert.

S'étaient fait excuser: M.M. Maurice Planque, Secrétaire Général de la Mairie, Joseph Chauleur.

Le procès-verbal de la séance du 2 Juin 1938 est lu et adopté.

M. Pierre Maurois présente l'étude d'un nouveau dispositif pour les maîtres italiens et espagnols. M.M. Favières et François Benoit le remercient au nom de la Commission.

On procède ensuite à l'examen des tableaux déposés dans les réserves et qui pourraient éventuellement prendre place dans les salles d'exposition.

La Commission se rend dans la Galerie des Primitifs, dans la Galerie des Italiens, pour y déterminer quelles oeuvres il conviendrait de mettre particulièrement en valeur.

En ce qui concerne les portes à condamner dans les nouvelles salles, M. Rigaux consultera M. Mollet fils, architecte du Musée, sur le mode de recouvrement qui conviendrait le mieux.

La Commission décide de se réunir le jeudi 30 Juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 15.

Le Secrétaire:

Jean RIGAUX

BEAUCAMP

Réunion du Jeudi 30 Juin 1938

La Commission du Musée de Peinture s'est réunie le jeudi 30 Juin 1938, à 16 heures, en la salle des Commissions du Palais des Beaux-Arts.

M. François Benoit, Président de la Commission présidait la séance, assisté de M. Fernand Beaucamp, Secrétaire.

Etaient présents: M.M. Baert, Hémerly, Maurois, Molière, Jean Rigaux

S'étaient fait excuser: M.M. Favières, adjoint délégué aux Beaux Arts,  
Maurice Planque, Secrétaire Général de la Mairie,  
Georges Gorrier,  
Edmond Jamois.

Le procès-verbal de la séance du 9 Juin est lu et adopté.

M. Beaucamp donne lecture de la lettre que lui ont adressée, le 24 Juin 1938, Mesdames Louise Bottin et Lucie Duval-Bottin, soeurs de feu Médéric Bottin, peintre lillois, ancien pensionnaire Wicar à Rome. En leur qualité d'héritières de l'artiste, Mesdames Bottin et Duval-Bottin, voulant réaliser un suprême désir de leur frère, offrent au Musée de Lille sa grande toile "Femme nue" peinte à Rome.

La Commission décide, à l'unanimité, d'agréer ce don, sous réserve de soumettre sa décision à l'approbation de l'Administration Municipale.

La Commission se rend ensuite dans la nouvelle salle des Italiens, récemment aménagée dans la Galerie dite "Tribune" Elle approuve la nouvelle présentation donnée aux Primitifs, ainsi qu'aux maîtres des XVIème, XVIIème et XVIIIème siècles.

M. François Benoit exprime les remerciements de la Commission à M.M. Maurois et Beaucamp, à M. Jean Rigaux, à M. Paul Lehague, chef des travaux pratiques, et au personnel du Musée, qui ont collaboré à cette réorganisation.

La Commission étudie ensuite par quels moyens il serait possible d'augmenter dans les nouvelles salles la surface d'exposition; puis elle se transporte à la salle des Primitifs Flamands, pour y examiner quelles oeuvres il conviendrait de mettre particulièrement en valeur. Elle procède ensuite à pareil examen en ce qui concerne les Peintres Flamands du XVIIème siècle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 30.

Le Secrétaire

Jean RIGAUX

BEAUCAMP

Commission de l'Instruction Publique  
des Beaux-Arts et des Sports  
Réunion du 15 Juillet 1938  
Avis

Pris acte - Avis favorable. La Commission technique et ses délégués permanents ont fait un excellent travail que j'ai suivi de près, et qui était inévitable, puisqu'il faut garnir les salles nouvelles. Le choix a été fait avec une grande compétence et une intelligence très sûre des choses de l'art.

signé: FAVIERES.

Palais des Beaux Arts  
Commission du Musée de Peinture  
Réunions des  
9 et 30 Juin 1938  
Procès-verbaux



*106*  
*Palais des Beaux Arts*

Réunion du Jeudi 9 Juin 1938

La Commission du Musée de Peinture s'est réunie le Jeudi 9 Juin 1938, à 16 heures, en la Salle des Commissions au Palais des Beaux-Arts.

M. l'adjoint André Favières, délégué aux Beaux-Arts, présidait la séance, assisté de M. François Benoit, président de la Commission, et de M. Fernand Beaucamp, secrétaire.

Etaient présents: M.M. Eugène Hémerly, Edmond Jamois, Pierre Maurois, Gaston Molière, Jean Rigaux, secrétaire de l'Administration des Musées, Albert Baert.

S'étaient fait excuser: M.M. Maurice Planque, Secrétaire Général de la Mairie, Joseph Chauleur.

Le procès-verbal de la séance du 2 Juin 1938 est lu et adopté.

M. Pierre Maurois présente l'étude d'un nouveau dispositif pour les maîtres italiens et espagnols. M.M. Favières et François Benoit le remercient au nom de la Commission.

On procède ensuite à l'examen des tableaux déposés dans les réserves et qui pourraient éventuellement prendre place dans les salles d'exposition.

La Commission se rend dans la Galerie des Primitifs, dans la Galerie des Italiens, pour y déterminer quelles oeuvres il conviendrait de mettre particulièrement en valeur.

En ce qui concerne les portes à condamner dans les nouvelles salles, M. Rigaux consultera M. Mollet fils, architecte du Musée, sur le mode de recouvrement qui conviendrait le mieux.

La Commission décide de se réunir le jeudi 30 Juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 15.

Le Secrétaire:

Jean RIGAUX

BEAUCAMP

Réunion du Jeudi 30 Juin 1938

La Commission du Musée de Peinture s'est réunie le jeudi 30 Juin 1938, à 16 heures, en la salle des Commissions du Palais des Beaux-Arts.

M. François Benoit, Président de la Commission présidait la séance, assisté de M. Fernand Beaucamp, Secrétaire.

Étaient présents: M.M. Baert, Hémerly, Maurois, Molière, Jean Rigaux

S'étaient fait excuser: M.M. Favières, adjoint délégué aux  
Beaux Arts,  
Maurice Planque, Secrétaire Général  
de la Mairie,  
Georges Gorrier,  
Edmond Jamois.

Le procès-verbal de la séance du 9 Juin est lu et adopté.

M. Beaucamp donne lecture de la lettre que lui ont adressée, le 24 Juin 1938, Mesdames Louise Bottin et Lucie Duval-Bottin, soeurs de feu Médéric Bottin, peintre lillois, ancien pensionnaire Wicar à Rome. En leur qualité d'héritières de l'artiste, Mesdames Bottin et Duval-Bottin, voulant réaliser un suprême désir de leur frère, offrent au Musée de Lille sa grande toile "Femme nue" peinte à Rome.

La Commission décide, à l'unanimité, d'agréer ce don, sous réserve de soumettre sa décision à l'approbation de l'Administration Municipale.

La Commission se rend ensuite dans la nouvelle salle des Italiens, récemment aménagée dans la Galerie dite "Tribune" Elle approuve la nouvelle présentation donnée aux Primitifs, ainsi qu'aux maîtres des XVIème, XVIIème et XVIIIème siècles.

M. François Benoit exprime les remerciements de la Commission à M.M. Maurois et Beaucamp, à M. Jean Rigaux, à M. Paul Lehague, chef des travaux pratiques, et au personnel du Musée, qui ont collaboré à cette réorganisation.

La Commission étudie ensuite par quels moyens il serait possible d'augmenter dans les nouvelles salles la surface d'exposition; puis elle se transporte à la salle des Primitifs Flamands, pour y examiner quelles oeuvres il conviendrait de mettre particulièrement en valeur. Elle procède ensuite à pareil examen en ce qui concerne les Peintres Flamands du XVIIème siècle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 30.

Le Secrétaire

Jean RIGAUX

BEAUCAMP

Commission de l'Instruction Publique  
des Beaux-Arts et des Sports  
Réunion du 15 Juillet 1938  
Avis

Pris acte - Avis favorable. La Commission technique et ses délégués permanents ont fait un excellent travail que j'ai suivi de près, et qui était inévitable, puisqu'il faut garnir les salles nouvelles. Le choix a été fait avec une grande compétence et une intelligence très sûre des choses de l'art.

signé: FAVIERES.